

2013-2014

Licence professionnelle traitement et gestion des archives et des bibliothèques  
Spécialité archives

# Les enjeux de la collecte et de la sauvegarde des archives des Universités du Troisième Âge.

**Caroline Lebreton** |

Sous la direction de **Patrice Marcilloux** |

Soutenu publiquement le :  
3 juin 2014





**Les enjeux de la collecte et  
de la sauvegarde des  
archives des Universités du  
Troisième Âge.**

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Caroline Lebreton  
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **07/ 01 / 2014**

**Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.**



# REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Monsieur Patrice Marcilloux, Maître de conférences et conservateur du patrimoine, pour ses conseils.

Je tiens également à remercier les Universités du Troisième Âge, les centres d'archives publics départementaux et municipaux pour avoir pris le temps de répondre à mes questionnaires.

# Sommaire

Sommaire .....	6
Introduction.....	7
1. L’histoire et les archives des Universités du Troisième Âge.....	8
1.1. Origine et développement des Universités du Troisième Âge.....	8
1.2. Les archives des Universités du Troisième Âge.....	10
2. Enquête sur les archives des Universités du Troisième Âge .....	13
2.1. Résultats de l’enquête.....	13
2.2. Intérêts et apports des archives des Universités du Troisième Âge .....	18
3. Des pistes pour l’avenir .....	20
3.1. Un travail collectif.....	20
3.2. Rendre visible les fonds.....	21
Conclusion .....	25
Annexe 1 :.....	26
Annexe 2.....	27
Annexe 3 :.....	28
Bibliographie.....	30
Table des matières .....	32

## Introduction

Apparues dans les années 1970, les Universités du Troisième Âge sont spécialisées dans des programmes d'activités respectant les conditions, les besoins et les attentes propres à cet âge. Les archives de ces associations possèdent un certain nombre de spécificités qui les caractérisent : archives de l'histoire locale et régionale, histoire nationale de par son approche à des thématiques diversifiées. Leur gestion amène plusieurs questions : Quel est l'état de conservation des archives des Universités du Troisième Âge ? En quoi ces archives peuvent – elles être intéressantes pour les chercheurs ? Comment les sauvegarder ?

Les démarches adoptées à l'aide de plusieurs questionnaires en direction des UTA mais également des services d'archives publics, vont permettre de présenter de manière générale les fonds existants mais également de proposer des pistes en vue d'une valorisation de ces archives pour une présentation au public.

Dans un premier temps nous verrons donc une présentation générale afin de mieux connaître l'histoire de ces universités particulières, la composante générale de leurs fonds. Puis nous verrons les résultats de l'enquête menée afin de comprendre les relations qu'entretiennent les universités avec les services publics, mais également de décrire les thématiques principales rattachées aux fonds. Enfin, quelques pistes de valorisation seront proposées pour l'avenir.

# 1. L'histoire et les archives des Universités du Troisième Âge

## 1.1. Origine et développement des Universités du Troisième Âge

Il existe aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'UTA en France sans compter leurs antennes. Les universités françaises ont séduit les pays étrangers qui ont également adopté ce modèle.

Les années 1960-1970 constituent une période où le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté fortement, ce qui est apparu dans les débats comme un problème social à résoudre<sup>1</sup>. C'est le professeur Pierre Vellas qui a le premier cherché une solution. On lui doit la création et le développement des Universités du Troisième Âge en France mais également dans le monde entier.

En effet, c'est sur son initiative qu'est née la première UTA à Toulouse en 1973. Elle ne réunissait au départ qu'une trentaine d'étudiants du troisième âge, mais progressivement les effectifs se sont développés pour atteindre près de 3 000 étudiants. Agrégé de Droit international public, le professeur s'intéressait de près à la condition du troisième âge, prévoyant que cette proportion de population n'irait qu'en s'accroissant dans tous les pays industrialisés et affirme que les gouvernements doivent prendre conscience de la situation afin d'aménager en conséquence les structures de la société et d'élaborer de véritables « politiques de la vieillesse ».<sup>2</sup>

Le troisième âge se caractérise par la liberté du temps dont les personnes retraitées disposent et s'arrête lorsque ces personnes perdent cette liberté. Les premières UTA se sont créées dans les années 1970-1980 en se basant sur celle de Toulouse. Le professeur Vellas avait pour objectif d'améliorer les conditions de vie et de santé des personnes âgées. Pour cela il faut une politique particulière d'élévation des niveaux de vie, d'insertion dans la collectivité. Il faut élaborer une politique dynamique. Le but est de promouvoir une structure universitaire, qui,

---

<sup>1</sup> Aline, Chamahian, De l'université du troisième âge de Toulouse aux Universités Tous Âges : retour sur le mouvement de constitution des UTA en France, [en ligne] <http://perso.numericable.fr/~sitedurtf7/downloads/CG/cgxttreschamahian.pdf>, (consulté le 26 avril 2014)

<sup>2</sup> Pierre, Vellas, Les chances du 3<sup>ème</sup> âge, Médecine Ouverte Stock, 216p



par des activités culturelles et sociales, vise à élever le niveau de santé aussi bien physique que mentale ainsi qu'à développer la sociabilité des personnes âgées.<sup>3</sup>

Par ailleurs, il s'agirait également de participer à une formation permanente. Les différentes structures qui apparaissent à la suite de l'UTA de Toulouse sont similaires et ont la particularité d'être en lien avec une Université ou un Établissement d'Enseignement Supérieur reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale. Afin de faciliter le développement et les rencontres des UTA, le professeur Frenz crée en 1981 l'Union Française des Universités du Troisième Âge (UFUTA), association loi 1901<sup>4</sup>. L'UFUTA garantit la qualité des actions proposées par les UTA et leur conformité aux objectifs universitaires de développement culturel, scientifique et d'éducation permanente. L'UFUTA agit pour aider à la promotion et au développement des UTA, assure une mission d'enseignement auprès de tous les publics sans condition d'âge ni de diplôme, et favorise les rencontres et échanges au plan national et international.

Au fil du temps, les UTA prennent des dénominations différentes : appelées également Universités du temps libre (UTL), Universités Inter-Âge (UIA), Universités Pour Tous (UPT). Ces changements révèlent une volonté de s'ouvrir à « tous les âges »<sup>5</sup> et donc à toute personne ayant du temps libre. Elles voient également leurs formes juridiques se transformer. La forme la plus commune devient celle d'association loi 1901, association à but non lucratif. Ce changement s'explique par une volonté de s'émanciper des Universités auxquelles elles étaient rattachées géographiquement, pédagogiquement et administrativement. Ce rattachement obligeait les UTA à se plier aux contraintes universitaires : locaux peu appropriés aux adhérents, manque de place, des grèves empêchant le maintien de conférences ou de cours.

Sous leur nouvelle forme juridique elles peuvent recevoir l'aide de leur municipalité respective à divers degrés comme l'Université Tous Âges de Vannes et l'Université Angevine

---

<sup>3</sup> Aline, Chamahian, Se former dans les universités tous âges : contextes éducatifs, logiques d'engagements et expériences du vieillir, [en ligne], <https://plone.unige.ch/aref2010/symposiums-courts/coordonateurs-enk/symposium-court-apprendre-a-se-former-aux-differents-ages-de-la-vie-adulte/Se%20former%20dans%20les%20universites.pdf>, (consulté le 26 avril 2014)

<sup>4</sup> Site de l'Union Française des Universités Tous Âges, [en ligne], <http://www.ufuta.fr/>, (consulté le 26 avril 2014)

<sup>5</sup> Aline, Chamahian, Se former dans les universités tous âges : contextes éducatifs, logiques d'engagements et expériences du vieillir, [en ligne], <https://plone.unige.ch/aref2010/symposiums-courts/coordonateurs-enk/symposium-court-apprendre-a-se-former-aux-differents-ages-de-la-vie-adulte/Se%20former%20dans%20les%20universites.pdf>, (consulté le 26 avril 2014)

du Temps libre. Mais du fait de leur lien avec les universités, certaines peuvent être un service dépendant de l'Université classique comme l'Université Pour Tous de Bourgogne ou de Nanterre. Elles peuvent également faire partie du réseau des Universités Populaires comme l'Université Pour Tous d'Artois. Enfin, elles peuvent s'intégrer dans le réseau de l'UFUTA<sup>6</sup>. Les activités de ces associations reposent principalement sur le bénévolat et les savoirs des membres. Parfois, la gestion et la nature des activités peuvent nécessiter le recours à des salariés ou intervenants rémunérés.

En raison du lien avec les Universités, le rythme des activités des UTA est annuel, calé sur le calendrier universitaire. De nombreuses activités sont proposées aux adhérents mais les conférences en sont le moteur. D'une durée d'environ une heure, elles sont suivies par une discussion avec le conférencier. Le programme annuel s'étend sur de grandes disciplines comme les Sciences, la Musique, l'Art, les Lettres, l'Histoire. Les activités varient, des domaines culturels aux domaines intellectuels, en passant par les domaines sportifs. Des cercles de lecture, ainsi que des voyages, sorties et des fêtes annuelles sont organisés chaque année.

## 1.2. Les archives des Universités du Troisième Âge

Les UTA sont des associations de grande envergure, principalement créées dans les années 1970. On peut donc s'attendre à ce que leurs archives soient conséquentes. Pourtant leur conservation et leur sauvegarde ne sont pas si évidentes.

### 1.2.1. Un intérêt tardif pour les archives des associations

La loi de 2008 sur les archives les définit comme « l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité »<sup>7</sup>. On entend par « archives privées » les documents d'archives quels que soient leur type ou leur période et émanant d'individus, de familles, d'associations, d'entreprises ayant joué un rôle

---

<sup>6</sup> Sylvie, Pétin, Revue de l'UFUTA, n°23-24, 1989, p 3-7.

<sup>7</sup> Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives, [en ligne], <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000019198529&dateTexte=&oldAction=rechJO>, (consulté le 26 avril 2014).

historique quel que soit leur domaine : politique, économique, culturel ou scientifique par exemple. De par leur nature, les archives privées permettent d'enrichir les données des archives publiques.<sup>8</sup> Elles sont donc susceptibles de présenter un intérêt pour l'histoire. L'État a pris conscience de l'importance de ces archives et de leur sauvegarde face à un risque de vente, d'exportation. En effet, les propriétaires n'accordent pas toujours d'intérêt suffisant à leurs archives. De plus, la bonne gestion des archives privées n'est pas toujours facile, de par la multiplication des nouveaux supports (informatiques, audiovisuels), et le manque de temps<sup>9</sup>.

Pourtant, il a fallu attendre la toute fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour voir naître un intérêt pour les archives privées. Cette curiosité pour ce type d'archives apparaît en même temps que la méthode positiviste qui exige que « pour écrire l'histoire on ne se contente point de quelques renseignements qu'on a sous la main ; elle exige qu'on épuise préalablement toutes les sources accessibles sans exception »<sup>10</sup>. C'est ce que publient en 1981 Charles-Victor Langlois et Henri Stein, tous deux historiens, dans *Les archives de l'histoire de France*. Ces « sources accessibles sans exception » font bien sûr référence aux archives privées. Si l'intérêt pour les archives privées se fait dans un premier temps pour les archives des grandes familles c'est en grande partie dû au privilège qu'ont les grandes familles d'être instruites et donc alphabétisées. De plus, seules les grandes familles avaient les moyens financiers et techniques pour conserver convenablement leurs archives. Il faudra attendre le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle pour que les services publics d'archives s'intéressent aux archives d'entreprises, de syndicats, d'associations.

### 1.2.2. La nature des archives des UTA

Les UTA s'inscrivent dans la loi de 2008, étant des associations de droit privé, elles produisent des archives privées.

---

<sup>8</sup> Christine, Nougaret, L'intérêt des archives privées pour l'histoire, La Gazette des archives, n°201, 2005, p19.

<sup>9</sup> Françoise, Hildesheimer, Les archives privées, Paris, Christian, 1990, 94 p.

<sup>10</sup> Christine, Nougaret, L'intérêt des archives privées pour l'histoire, La Gazette des archives, n°201, 2005, p20.

La plupart des documents conservés par les universités sont sur support papier. Quelques-unes conservent des documents audiovisuels comme des photographies, affiches ou encore des cassettes vidéo ou audio comme support aux cours dispensés.

L'enquête réalisée pour ce mémoire ainsi que le fonds de l'Université Angevine du Temps Libre classé en 2014<sup>11</sup>, font office de référence pour les archives des UTA.

Les archives conservées sont majoritairement des pièces administratives (procès-verbaux de conseils d'administration ou d'assemblées générales, statuts) et comptables car obligatoires. Il en va de même pour les dossiers d'instruction de subventions accordées par les municipalités ou les organismes locaux.

La plupart des UTA appartiennent elles-mêmes à des associations comme l'Union Française des Universités de Tous Âges et l'Association Internationales des Universités du Troisième Âge et peuvent donc avoir en leur possession les procès-verbaux des assemblées générales de ces associations ou des notes sur les grands rendez-vous annuels.

Dans les documents importants pour les universités on trouve également les dossiers relatifs aux partenariats, engagés avec les mairies ou les responsables de programme d'éducation permanente, qu'ils soient nationaux ou internationaux. De plus, les documents créatifs de l'association : statuts, leurs modifications, rapports des commissaires aux comptes, le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, les bilans, effectifs ou statistiques sur le taux de fréquentation de l'université sont indispensables.

Les enseignements dans ces universités sont très variés : langues, jeux de société, activités physiques, informatique, sciences, ce qui permet d'avoir des documents pédagogiques mais également des programmes annuels proposant différents voyages, conférences sur des thèmes diversifiés et prodigués par des personnalités aux parcours multiples. En plus des activités proposées on trouve aussi les programmes de manifestations autour des anniversaires de la structure, accompagnée comme c'est le cas pour l'Université Ouverte de Paris Diderot<sup>12</sup> ou de l'Université Angevine du Temps libre, de son historique. La correspondance entre partisans, collaborateurs et la direction de l'université peut être très bénéfique à la recherche.

---

<sup>11</sup> Fonds Université Angevine du Temps Libre, archives municipales d'Angers, 87 J.

<sup>12</sup> Christiane Eteve, Viviane Glikman, Madeleine Maillebouis, Des archives pour l'histoire de la formation des adultes, L'Harmattan, 2012, 230.p.

Un problème se pose très vite dès la création d'un document : sa durée de vie et l'utilité de le conserver. Chaque document a une durée propre de vie. Une facture sera éliminable au bout de 10 ans, tandis qu'un procès-verbal de conseil d'administration sera conservé de façon illimitée. L'enquête réalisée auprès des UTA et des services publics pour ce mémoire tendra à prouver que si les critères juridiques et administratifs (dossiers de préparation de réunions, statuts) sont en principe correctement respectés par les UTA, le critère historique est quant à lui souvent oublié alors que les documents représentent un intérêt évident pour l'histoire de l'organisme. Si ce critère est laissé pour compte, c'est en grande partie parce que les universités n'en comprennent pas les enjeux ou l'intérêt et qu'une politique de prévention et d'accompagnement par les services publics d'archives est essentielle.

## 2. Enquête sur les archives des Universités du Troisième Âge

### 2.1. Résultats de l'enquête

L'enquête a été réalisée auprès des Universités du Troisième âge, des services d'archives départementaux et municipaux à travers toute la France métropolitaine et les collectivités d'Outre-Mer. Les questionnaires sont disponibles en annexe.

Voici un récapitulatif :

*Tableau 1 : résultats globaux<sup>13</sup>*

<b>Organisme sollicité</b>	<b>UTA</b>	<b>Archives municipales</b>	<b>Archives départementales</b>
<b>Nombre de services sollicités</b>	49	38	32
<b>Nombre de réponses reçues</b>	11	12	19

Les réponses aux questionnaires ont été peu nombreuses comparées au nombre de demandes envoyées. Les résultats récoltés ne peuvent pas être considérés comme exhaustifs. Néanmoins ils permettent de faire une première investigation sur les fonds des universités et de leurs relations avec les services d'archives publics. Cette enquête est d'abord un repérage et il

<sup>13</sup> Voir annexe 1

faudra chercher à l'approfondir par la suite mais elle peut aider les chercheurs à avoir une première approche.

*Tableau 2 : Réponse aux questions posées aux Universités du Temps Libre<sup>14</sup>*

<b>Numéro de la question</b>	<b>Nombre de réponses OUI</b>	<b>Nombre de réponses NON</b>	<b>Sans réponse</b>
<b>5</b>	6	5	0
<b>6</b>	9	2*	0
<b>7</b>	2 **	9	0
<b>9</b>	5	6	0
<b>11</b>	1	10	0
<b>12***</b>	6	3	2
<b>13</b>	5	6	0
<b>14</b>	3	8	0
<b>16</b>	2	9	0
<b>17</b>	1	10	0
<b>18</b>	2	9	0

\* Une université a fait don de ses archives mais continue à gérer sa nouvelle production

\*\* L'un deux envisage de faire appel à un prestataire prochainement

\*\*\* Vos archives vous sont-elles utiles au quotidien ?

*Tableau 3 : Réponse aux questions posées aux archives municipales et départementales<sup>15</sup>*

<b>Numéro de la question</b>	<b>Nombre de réponses OUI</b>	<b>Nombre de réponses NON</b>	<b>Sans réponse</b>
<b>3</b>	1	30	0
<b>4</b>	0	1	30
<b>5*</b>	8	5	18
<b>6</b>	5	0	26
<b>7</b>	1	15	15
<b>8**</b>	2	9	20
<b>9</b>	0	10	21

\* Trouvez-vous oui ou non un intérêt à collecter les archives des UTA ?

\*\* 8 services municipaux et départementaux ont eu un contact avec des UTA mais sans rapport avec leurs archives.

<sup>14</sup> Voir annexe 2

<sup>15</sup> Voir annexe 3

### 2.1.1. La gestion des archives réservée aux UTA

Sur les onze universités ayant répondu, six ont été créées dans les années 1970-1980. Les autres ont été créées dans les années 1990 et les plus récentes en Mayenne et à Marmande en 2003 et 2010. On peut comprendre que pour ces dernières la quantité d'archives produites n'est pas très importante et que peu d'archives historiques s'y trouvent. Mais pour la première génération d'UTA, on est en droit de s'attendre à un métrage conséquent comme c'est le cas à l'Université Angevine du Temps Libre qui comptabilise environ 15ml. Pourtant, hormis cette dernière, l'Université Ouverte de Besançon et de Beausoleil dans les Alpes-Maritimes, aucune ne possède d'archives historiques. C'est à dire qu'elles ne conservent pas d'anciens programmes annuels ou des fichiers se reportant à leurs premiers adhérents. Seules les archives administratives et comptables obligatoires sont conservées et parfois quelques photographies comme l'Université de Mayenne par exemple.

Ayant le plus souvent un local réservé aux archives comme le montre les réponses à la question 5 du tableau 2, ce n'est pas le problème de place qui domine le plus. D'ailleurs, à la question 9 : « Rencontrez-vous des difficultés de gestion ? Pourquoi ? », ce n'est pas l'espace qui est mis en cause mais plutôt un problème de temps, d'accès et de méconnaissance des règles de classement.

Cette situation peut expliquer pourquoi la plupart des universités ne souhaite conserver que les documents administratifs obligatoires et ne pas s'encombrer d'archives qu'elles ne sauraient traiter. Sur les cinq universités ayant des problèmes de gestion, aucune n'envisage de faire un dépôt ou de faire appel à une société spécialisée dans l'archivage. Seule l'Université Angevine du Temps Libre a souhaité faire un don aux archives municipales notamment à cause du manque de place dans son local et parce qu'elle a reconnu ne connaître aucune règle de classement.

Alors pourquoi vouloir continuer de gérer les archives ? Le don est une opération que les universités se refusent à mener. Le plus frappant a été de constater que la plupart des autres Universités n'ont pas conscience de l'importance de leurs archives. En effet, l'Université du Temps Libre de Strasbourg se demande : « qui s'intéresse à quelques articles de presse régionaux sur une Université dont les membres sont essentiellement des séniors ? ». Force est de constater que très peu d'informations concernant la nécessité de conserver des archives ont circulé. Seules les Universités de Besançon et d'Angers ont pu profiter de conseils auprès des

services départementaux et municipaux. Lorsque la question « Envisagez-vous de faire une procédure de don ou dépôt à un service d'archives public ? » est posée, la plupart des interrogés ne comprennent pas l'intérêt d'une telle procédure. L'Université du Temps Libre de l'Essonne souhaite gérer elle-même ses archives en raison des coûts et ne comprend pas à quoi peut servir la procédure de don. Elle ne sait donc pas qu'une simple demande de conseil auprès du service d'archives se fait gratuitement de même que le don. Si certaines peuvent se permettre de gérer elles-mêmes et sans problème leurs archives à cause du peu conservé, d'autres comme l'Université du Temps Libre de Saumur souhaitent garder une certaine confidentialité. Seule l'Université du Temps Libre Aquitain envisage une étude auprès d'un prestataire. Pourtant à la question 8, « Que représente pour vous la bonne gestion de vos archives ? » toutes sont conscientes qu'une bonne gestion facilite les recherches de dossiers et permet le bon fonctionnement de l'association.

### **2.1.2. Une communication et une valorisation difficile des archives**

L'Université Ouverte de Franche Comté est la seule à avoir eu la visite de chercheurs s'intéressant à ses archives. D'autres ont eu la visite d'étudiants faisant des recherches sur leurs adhérents comme l'Université Angevine du Temps Libre. L'Université de Beausoleil utilise en plus ses archives pour faire connaître aux nouveaux adhérents les travaux et activités réalisés précédemment.

La question 13 montre que cinq universités ont déjà utilisé leurs archives pour des expositions, de la communication extérieure ou lors d'assemblées générales. Ces universités sont donc conscientes que leurs archives peuvent être le reflet de leur association et permettent de les faire connaître à un public extérieur. La date de création des universités n'est pas à prendre en compte puisque l'université de Saumur créée en 1996 a utilisé ses archives pour les présenter à un public extérieur, tandis que l'université d'Angers créée en 1975 ne les a jamais utilisées.

### **2.1.3. Des relations compliquées avec les services publics**

Seules les archives municipales d'Angers possèdent les archives d'une UTA. Le directeur des archives municipales a fait part de son envie de collecter des archives d'une association de grande envergure puisque la plus importante de la région angevine avec 3 050 adhérents. Après traitement des archives, 15ml ont été récupérés, offrant ainsi un morceau de l'histoire



locale. Comment expliquer qu'une seule UTA ait accepté de faire don de ses archives ? Y a-t-il tout simplement un manque de contact entre les services publics et les associations ?

A la question 14 du tableau 2, seules trois UTA ont eu un contact avec un service municipal ou départemental. Et parmi ces trois universités, deux services municipaux ont fait la démarche d'apporter des conseils.

Sur onze services départementaux et municipaux ayant répondu à la question 8 du tableau 3, neuf reconnaissent n'avoir aucun contact avec les UTA. Vingt services n'ayant tout simplement pas répondu, on peut donc se dire qu'eux n'ont plus n'ont eu aucun contact. Sur les onze UTA interrogées, neuf n'ont reçu aucune indication sur la collecte d'archives.

Les services municipaux et départementaux expliquent ce manque de dialogue par le manque de temps, de moyens humains ou de place comme les archives Départementales de Guadeloupe, du Lot et Garonne et du Bas-Rhin. Ils préfèrent tourner leurs efforts vers les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales. Mais d'autres n'y voient tout simplement aucun intérêt ou du moins pas plus qu'à une autre association à caractère culturel. Ce manque d'intérêt se fait ressentir à travers les résultats du tableau 3. En effet, sur trente et un services départementaux et municipaux, quinze ont uniquement répondu aux trois premières questions, ce qui peut laisser penser un désintérêt pour les archives des UTA.

Pourtant, huit services m'ont indiqué avoir des rapports avec les associations en dehors du cadre des archives : cours de paléographie, subventions, ou travaux de recherche comme les archives municipales du Mans et de Montpellier qui conservent les publications scientifiques et mémoires déposés par les UTA elles-mêmes. Cela signifie qu'il y a tout de même une certaine conscience de l'importance à laisser des traces de leur existence de la part des Universités.

Certaines structures municipales comme à Saumur ou Lille, envisagent des projets de collaboration à l'avenir. Pour le moment, l'Université de Saumur est trop jeune et il ne serait en effet pas très judicieux de vouloir collecter ses archives.

Il est trop tard pour certaines universités de revenir en arrière car ne subsistent que les archives administratives et comptables, les autres documents ayant été détruits. Il est plus que jamais important de rencontrer les jeunes Universités pour leur apporter aide et conseils afin de ne pas répéter le même schéma, mais également d'expliquer aux anciennes l'importance de conserver tous types d'archives.

Pour cela il est important de comprendre les enjeux de la conservation de ces archives et leurs apports pour la recherche.

## 2.2. Intérêts et apports des archives des Universités du Troisième Âge

Ces archives sont le croisement entre différents sujets comme l'éducation, la socialisation ou la formation professionnelle.<sup>16</sup> Elles permettent d'avoir connaissance des savoirs produits dans ces Universités, mais également des personnes qui en bénéficient.

### 2.2.1. Une approche sociologique

Les UTA étaient au départ réservées aux retraités, nombre d'entre-elles sont désormais ouvertes à tous les publics sans distinction d'âge.

Pourtant il est légitime de penser que ces universités attirent principalement des retraités. En effet le vieillissement de la population depuis le début des années soixante, s'est accentué en 2005 avec 13.5 millions de personnes en France ayant plus de 60 ans. Ce nombre passerait à 17 millions en 2020<sup>17</sup>. On constate également que l'espérance de vie ne fait qu'augmenter grâce aux conditions d'hygiène et les progrès de la science. Si l'on considère qu'il y a environ un siècle la vieillesse débutait à 40 ans, aujourd'hui elle commence à 70 ans. A cela s'ajoute une hausse des retraites avec la revalorisation du minimum vieillesse en 1975 et l'augmentation des pensions entre 1970 et 1990. Les retraités bénéficient donc aujourd'hui d'une durée de vie plus longue, d'une meilleure santé et d'un meilleur niveau de vie.

Il serait donc intéressant d'analyser l'évolution des publics. Cela permettrait de révéler des évolutions dans notre société : une hausse grandissante prise par le temps libre en raison de la baisse du temps de travail ou de l'allongement de l'espérance de vie.

On peut également s'interroger sur le milieu social des adhérents, s'il y a une parité des sexes ou non.

Les demandes de subventions peuvent témoigner de l'aide apportée par les élus locaux. Plusieurs objets d'étude peuvent être réalisés. Tout d'abord l'évolution des structures et des publics peuvent être utiles dans une perspective sociologique afin de comprendre qui devient

---

<sup>16</sup> Christiane Eteve, Viviane Glikman, Madeleine Maillebois, Des archives pour l'histoire de la formation des adultes, L'Harmattan, 2012, 230.p.

<sup>17</sup> Emmanuelle, Gibault, , Les adhérents de l'UATL, Maitrise de sociologie, 2003, 30.p.

adhérent des UTA, dans quel but ? Est-ce vraiment l'envie de continuer d'apprendre ou la peur de la solitude et de l'isolement prend-elle le dessus ? Des pistes sur le rôle social de l'Université sont donc envisageables. Pour cela il faut comprendre la mise en place et le fonctionnement d'une politique d'éducation permanente et ses liens avec des structures similaires ou les municipalités.

### 2.2.2. L'évolution de l'enseignement

Une étude de l'évolution des enseignements et des méthodes est également à envisager. En effet, si les premières activités étaient tournées vers l'art et la littérature, on s'intéresse davantage aujourd'hui à la médecine, la psychologie ou l'informatique<sup>18</sup>. On peut donc ainsi connaître les intérêts et les attentes culturels du grand public. Mais les évolutions ne concernent pas uniquement les adhérents, elles concernent aussi l'organisation interne d'un service de formation, l'étude des outils pédagogiques.

### 2.2.3. Une mémoire en danger

Ces archives des UTA sont en danger. Pour beaucoup de ces associations, le mot « archives » rime avec poussière, encombrement. La plupart souhaiterait pouvoir ranger leurs documents importants, gagner le plus de place possible. C'est pourquoi beaucoup d'archives sont vouées à la destruction ou abandonnées. Les mauvaises conditions de conservation exposent les archives aux risques d'humidité, de chaleur. Les changements de locaux, de dirigeants ou la dissolution éventuelle d'une association, entraîneraient le risque d'une destruction des archives. La perte de ces archives va de pair avec la perte d'identité de l'association. Elles représentent les souvenirs d'une population spécifique.

Les UTA peuvent également trouver un intérêt à la sauvegarde et la préservation de leurs archives. En faisant appel au passé, l'UTA peut faire face aux questions d'aujourd'hui et anticiper celles de demain. Les archives reflètent leur mémoire au travers des publications, rencontres et peuvent faire l'objet d'expositions.

Il est clair qu'à travers cette enquête les UTA sous-estiment leurs apports à la société. Pourtant leur histoire intéresse des chercheurs, en témoignent les étudiants faisant des mémoires de fin d'étude en rapport avec les adhérents comme pour l'Université Angevine du Temps Libre.

---

<sup>18</sup> Sylvie, Pétain, Revue de l'UFUTA, n°23-24, 1989, p.34.

Ce public intéresse les chercheurs. Leur envie de connaissances en fait un public intéressant à observer car contrairement à des étudiants plus jeunes ils ne sont généralement pas dépourvus d'expérience ou de savoir<sup>19</sup>. Ce sont des étudiants qui cherchent à se cultiver et trouver un supplément à leurs connaissances. On échange des savoirs plus qu'on en transmet. Les UTA sont donc des structures fondamentales à la formation des adultes. Elles ont une vocation d'accompagnement en permettant à ces publics de jouer un rôle actif dans la structure avec l'action bénévole.

Les chercheurs ont recours aux archives et si les associations valorisent leurs archives, alors une coopération pour le savoir de tous est possible.

### 3. Des pistes pour l'avenir

#### 3.1. Un travail collectif

Les archives des UTA sont des sources importantes notamment pour avoir des informations sur un public ciblé. Pour faire comprendre les enjeux d'une collecte et de la sauvegarde de ces archives, il faut montrer qu'il est possible de les valoriser.

##### 3.1.1. Une place pour les archives

Il est possible que certains producteurs souhaitent garder leurs archives sur place comme c'est le cas pour l'Université du Temps Libre de Saumur qui souhaite une indépendance et la confidentialité. La collecte des archives privées repose sur le libre choix des propriétaires, ils peuvent donc décider de garder leurs archives ou de les confier à un centre d'archives. La conservation des archives par le propriétaire peut être choisie pour une raison de prestige.

Mais les associations se heurtent souvent à des problèmes de tri, de place ou de méthodes de classement. C'est là que l'archiviste intervient afin de faire une expertise appelée conseil scientifique. Le simple fait d'expliquer la différence entre archives et documentation, la création d'un système de cotation, établir des tableaux de gestion pourrait permettre aux propriétaires de s'y retrouver.

Le dépôt d'archives est souvent proposé aux associations car il permet aux déposants de définir les conditions de communication. C'est lui qui choisit chaque détail de la diffusion des

---

<sup>19</sup> Aline, Chamahian, Se former dans les Universités Tous Âges : contextes éducatifs, logiques d'engagement et expériences du vieillir [en ligne], <https://plone.unige.ch/aref2010/symposiums-courts/coordonateurs-en-k/symposium-court-apprendre-a-se-former-aux-differents-ages-de-la-vie-adulte/Se%20former%20dans%20les%20universites.pdf>, (consulté le 26 avril 2014).

documents (reproduction, publication). De plus, le dépôt est révocable, contrairement au don. Le propriétaire peut récupérer ses archives s'il le souhaite.

### 3.1.2. Un rôle de sensibilisation

Afin de faire connaître ces différentes solutions aux associations, une journée de rencontre avec les UTA peut être organisée. Construite sur l'exemple des archives Départementales de la Mayenne qui a organisé une journée de rencontre des associations « Histoire et Patrimoine » en 2012<sup>20</sup>. Cette rencontre pourrait être bénéfique non seulement pour les associations mais également pour le service d'archives public. En effet, une présentation de la structure associative permettrait de comprendre le travail réalisé, les projets et les enjeux au niveau local. C'est pourquoi les archives des UTA pourraient intéresser plus particulièrement les archives municipales, préoccupées par l'histoire locale. De son côté, le service d'archives expliquerait clairement les démarches pour parvenir à des recherches efficaces : tri, classement, élimination. La visite des locaux du service serait un moyen de faire connaître aux associations le monde des archives et leurs enjeux.

Le travail de sensibilisation est encore aujourd'hui mineur. Il est important d'accompagner ces structures afin qu'elles préservent leurs archives car l'intérêt et les apports pour la recherche sont indéniables. Les actions de formation qui relèvent de l'État sont bien documentées par les fonds d'archives publiques<sup>21</sup>. Mais c'est loin d'être le cas pour celles qui dépendent d'associations.

Il faudrait donc instaurer un dialogue entre les UTA, structures productrices et les structures d'accueil comme les services départementaux et municipaux.

## 3.2. Rendre visible les fonds

Dans le domaine de la valorisation des sources des UTA, le réseau des archives publiques peut donner l'impression d'avoir été peu réactif à la collecte. Pourtant des publics sont susceptibles d'être intéressés par de tels fonds.

---

<sup>20</sup> Site des archives départementales de la Mayenne, [en ligne], <http://www.lamayenne.fr/Archives53/Actualites-des-Archives/Journee-de-la-Societe-d-archeologie-et-d-histoire-de-la-Mayenne>, (consulté le 26 avril 2014).

<sup>21</sup> Christiane Eteve, Viviane Glikman, Madeleine Maillebois, Histoire et mémoire de la formation, Archives pour l'histoire de la formation des adultes, L'Harmattan, 2012, 230.p.

Tout d'abord les chercheurs peuvent être intéressés par la variété des thématiques. En effet, les archives des UTA ont des champs d'étude assez variés et peuvent se rattacher à des recherches interdisciplinaires. En plus de l'intérêt historique au niveau local, ces archives sont liées à l'histoire de la formation des adultes, à la sociologie. Mais ces archives peuvent également intéresser un public plus large que les chercheurs, notamment les personnes directement concernées par ces fonds : les adhérents.

### 3.2.1. L'aide d'internet

Pour rendre visible le fonds, il est nécessaire dans un premier temps de le signaler. Signaler son existence, puis son contenu. Ce signalement permettrait de susciter l'intérêt du public des associations concernées. A l'aide de plaquettes d'information ou d'internet, il est de nos jours facile d'entrer en contact avec un maximum de personnes. Les services d'archives publics ayant en grande majorité un site internet, il est très facile de faire connaître les collections au public en ajoutant des liens éventuels vers des descriptifs plus détaillés du fonds en question. Les descriptions pourraient s'associer à des photographies du fonds s'il y en a. Cela permettrait de montrer au public les activités proposées et ainsi faire connaître le fonds et l'association.

### 3.2.2. Elargir ses contacts

Rendre visible un fonds et donc le valoriser implique de le faire connaître et de le rendre accessible au plus grand nombre et donc d'essayer de toucher un public plus large que le public habituel de ces associations.

Si le fonds est susceptible d'intéresser en priorité un public de chercheurs, il est d'abord possible de prendre contact avec les institutions susceptibles d'être intéressées. C'est un moyen de signaler le fonds, d'en faire une description, et de faire connaître les conditions d'accès. Les UTA sont ainsi reliées à un certain nombre de thématiques citées précédemment. Des informations sont délivrées sur les divertissements locaux, sur l'enseignement. Ce fonds peut être signalé à des entreprises spécialisées dans la formation professionnelle : l'Association nationale pour la Formation Professionnelles des Adultes<sup>22</sup> possède son propre service

---

<sup>22</sup> Site de l'AFPA, [en ligne], [http://www.afpa.fr/formations/rechercher-les-offres-de-formation-et-vae.html?schloc=form&q=archives&validation=OK#nb\\_resultPer\\_page](http://www.afpa.fr/formations/rechercher-les-offres-de-formation-et-vae.html?schloc=form&q=archives&validation=OK#nb_resultPer_page), (consulté le 26 avril 2014)

d'archives <sup>23</sup>; le Pôle de conservation des archives des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire s'intéresse aux archives des éducations populaires<sup>24</sup>. Il peut l'être également à des établissements d'enseignement supérieur plus généralistes, des universités ou des grandes écoles. Une invitation peut être envoyée à ces organismes afin de leur faire connaître l'existence du fonds.

La présentation du fonds pourrait être élargie en étant associée aux organismes spécialisés dans des thématiques communes comme par exemple le Groupe d'étude – Histoire de la formation des adultes (GEHFA) qui « contribue au recensement des archives, à leur préservation et à leur mise à disposition des utilisateurs. »<sup>25</sup>

### 3.2.3. Les expositions

Les expositions constituent un bon moyen de valoriser un fonds auprès du grand public : elles permettent de mieux le faire connaître, et constituent également un outil pédagogique ; elles demandent un long travail de préparation avant et supposent un financement ainsi qu'un effort conséquent de communication en direction du public<sup>26</sup>, mais elles permettent aussi de donner au fonds une plus grande visibilité. Une exposition montrerait la diversité des activités proposées dans les associations. Ce serait un outil pour mettre en valeur les réalisations de chacun et ainsi faire connaître le travail de l'autre.

L'exposition virtuelle est également envisageable si les fonds comprennent des photographies, cartes postales ou affiches. L'intérêt que peut présenter les fonds des UTA pour le grand public est surtout lié à cet aspect visuel, grâce aux photographies ou les quelques affiches de spectacles organisés ou de voyages prévus qu'ils pourraient comprendre. Mais la numérisation des photographies peut poser des problèmes en matière de droit à l'image.

Un guide des sources peut s'avérer utile pour les chercheurs qui souhaitent enquêter sur l'histoire des UTA afin d'y avoir accès plus facilement ou du moins de les localiser car leur communication restera au bon vouloir de leur détenteur. Le guide présenterait les différents

---

<sup>23</sup> Christiane Eteve, Viviane Glikman, Madeleine Maillebois, Histoire et mémoire de la formation, Archives pour l'histoire de la formation des adultes, L'Harmattan, 2012, 230.p.

<sup>24</sup> Site du PAJEP, [en ligne], <http://archives.cg94.fr/pajep/projet>, (consulté le 26 avril 2014).

<sup>25</sup> Site du GEHFA, [en ligne], <http://www.gehfa.com/fr/>, (consulté le 26 avril 2014)

<sup>26</sup> Préparer une exposition temporaire, [en ligne], <http://aemc4.wordpress.com/le-masque-de-malinaltepec/preparer-une-exposition-temporaire/>, (consulté le 26 avril 2014).

documents relatifs à l'histoire des UTA, qu'ils soient conservés dans des centres d'archives publics ou privés.



## Conclusion

Ainsi, les archives des Universités du Troisième Âge sont importantes à plusieurs titres : leur caractère composite pour les Universités ayant conservé leurs archives historiques. En effet, ces universités possèdent non seulement des dossiers d'archives mais également des photographies ou des affiches.

Les archives proposent également un contenu riche dans les nombreuses thématiques auxquelles elles se rattachent. Principalement dans le domaine sociologique, ce qui pourrait amener un intérêt dépassant le cadre local ou régional. Mais également dans le domaine de l'enseignement puisque ce n'est pas une simple relation d'enseignant à élève qui se joue. Les relations d'échanges sont plus importantes. Les intérêts des étudiants ont évolué depuis les années 1970, ce qui a élargi les domaines d'enseignement mais également les supports.

La collecte et la sauvegarde des fonds des UTA constituent un enjeu important. C'est tout d'abord un défi car il faudra prendre le temps et avoir les moyens de rentrer en contact avec les associations, afin de leur faire comprendre l'importance de leurs archives et les moyens de les préserver. Sans communication ni aide de la part des services municipaux ou départementaux, les fonds des UTA risquent de se dégrader, d'être détruits. Malheureusement les archivistes n'ont pas souvent le temps ni les moyens humains ou matériels pour faire des archives privées, leur priorité.

C'est également une opportunité de sauvegarder ces fonds, en raison de l'intérêt qu'ils pourraient susciter auprès du public mais également d'établissements ou organismes divers.

Une opération de partenariat pourrait aboutir, ainsi que des possibilités d'exploitation et de mise en valeur, d'autant plus riches et intéressantes que ces associations françaises ont été un exemple pour le monde entier.

Il serait intéressant de recontacter les universités, les services municipaux et départementaux suite à l'enquête qui leur a été envoyée. Ont-ils pris conscience de l'importance de ces archives ?

## **Annexe 1 :**

### **Questionnaire à destination des archives départementales**

#### **Informations sur votre établissement**

- 1) Dans quel département se situe votre structure ?
- 2) Quel métrage général d'archives conservez-vous ?

#### **Gestion des archives**

- 3) Conservez-vous des archives d'UTL de votre département ? Si oui, quel métrage ?  
Avez-vous reçu ces archives par l'intermédiaire d'un don ou d'un dépôt ?
- 4) Avez-vous ressenti une réticence de l'Université à vous confier ses archives ?
- 5) Quel est pour vous l'intérêt d'une collecte au sein d'une UTL ?
- 6) L'UTL gère-t-elle elle-même ses archives ? Vous a-t-elle expliqué pourquoi ?
- 7) Avez-vous déjà sensibilisé l'UTL pour la gestion de ses archives ? Pourquoi ? (si oui passer à la question 9 ensuite)

#### **Relations avec l'UTL**

- 8) Avez-vous eu contact avec des UTL de votre département ou est-ce elles qui vous ont contactés ?
- 9) L'UTL a-t-elle des demandes spécifiques en ce qui concerne la communication ou la diffusion de ses archives ?

## Annexe 2

### Questionnaire à destination des archives municipales

#### Informations sur votre établissement

- 1) Dans quelle ville se situe votre structure ?
- 2) Quel métrage général d'archives conservez-vous ?

#### Gestion des archives

- 3) Conservez-vous des archives de l'UTL de votre ville ? Si oui, quel métrage ? Avez-vous reçu ces archives par l'intermédiaire d'un don ou d'un dépôt ?
- 4) Avez-vous ressenti une réticence de l'Université à vous confier ses archives ?
- 5) Quel est pour vous l'intérêt d'une collecte au sein d'une UTL ?
- 6) L'UTL gère-t-elle elle-même ses archives ? Vous a-t-elle expliqué pourquoi ?
- 7) Avez-vous déjà sensibilisé l'UTL pour la gestion de ses archives ? Pourquoi ? (si oui passer à la question 9 ensuite)

#### Relations avec l'UTL

- 8) Avez-vous eu contact avec l'UTL de votre ville ou est-ce elle qui vous a contactés ?
- 9) L'UTL a-t-elle des demandes spécifiques en ce qui concerne la communication ou la diffusion de ses archives ?

## **Annexe 3 :**

### **Questionnaire à destination des Universités du Temps Libre**

#### **Informations sur votre institution**

- 1) Dans quelle ville se situe votre UTL ?
- 2) En quelle année a-t-elle été créée ?
- 3) Combien d'adhérents avez-vous dans votre association ?
- 4) Quel est le statut de votre établissement ?

#### **Gestion des archives**

- 5) Possédez-vous un local spécialement dédié à la conservation de vos archives ? Environ quel volume d'archives possédez-vous ?
- 6) Gérez-vous vous-mêmes vos archives ou envisagez-vous de les confier à un service public ? Si vous les gérez vous-mêmes, pour quelle(s) raison(s) ?
- 7) Avez-vous déjà fait appel à un prestataire ou un vacataire pour les gérer ?
- 8) Que représente pour vous la bonne gestion de vos archives ?
- 9) Rencontrez-vous des problèmes pour la gestion de vos archives ? (place, tri, méthodes de classement)
- 10) Quels types d'archives possédez-vous ? (historiques, administratives, photos...)

#### **Communication/Valorisation des archives**

- 11) Des chercheurs sont-ils déjà venus consulter vos fonds ? Si oui, dans quel but ?
- 12) Quelles utilités ont pour vous au quotidien vos archives ?
- 13) Les avez-vous déjà utilisées lors d'événementiels ? (portes ouvertes, expositions)

## Relations avec les services publics

- 14) Avez-vous déjà eu un contact avec un service d'archives publiques ?
- 15) Si oui, est-ce vous qui avez pris contact ou le service public ? Pour quelle(s) raison(s) ?
- 16) Avez-vous ou souhaiteriez-vous faire don de vos archives à un organisme public ? Pourquoi ?
- 17) Avez-vous ou souhaiteriez-vous faire une action de dépôt à un organisme public ? Pourquoi ?
- 18) Vous a-t-on expliqué les enjeux de la collecte de vos archives ? Lesquels ?

## Bibliographie

AFPA, [en ligne], [http://www.afpa.fr/formations/rechercher-les-offres-de-formation-et-vae.html?schloc=form&q=archives&validation=OK#nb\\_resultPer\\_page](http://www.afpa.fr/formations/rechercher-les-offres-de-formation-et-vae.html?schloc=form&q=archives&validation=OK#nb_resultPer_page), (consulté le 26 avril 2014).

Archives départementales de la Mayenne, [en ligne], <http://www.lamayenne.fr/fr/Archives53/Actualites-des-Archives/Journee-de-la-Societe-d-archeologie-et-d-histoire-de-la-Mayenne>, (consulté le 26 avril 2014).

CHAMAHIAN (Aline), De l'université du troisième âge de Toulouse aux Universités Tous Âges : retour sur le mouvement de constitution des UTA en France, [en ligne] <http://perso.numericable.fr/~sitedurtf7/downloads/CG/cgxtreschamahian.pdf>, (consulté le 26 avril 2014).

CHAMAHIAN (Aline), Se former dans les universités tous âges : contextes éducatifs, logiques d'engagements et expériences du vieillir, [en ligne], <https://plone.unige.ch/aref2010/symposiums-courts/coordinateurs-en-k/symposium-court-apprendre-a-se-former-aux-differents-ages-de-la-vie-adulte/Se%20former%20dans%20les%20universites.pdf>, (consulté le 26 avril 2014).

ETEVE (Christiane), GLIKMAN (Viviane), MAILLEBOUIS (Madeleine), *Des archives pour l'histoire de la formation des adultes*, L'Harmattan, 2012, 230.p.

GEHFA, [en ligne], <http://www.gehfa.com/fr/>, (consulté le 26 avril 2014).

Fonds de l'Université Angevine du Temps libre, archives municipales d'Angers, 87 J.

LOI n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives, [en ligne], <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000019198529&dateTexte=&oldAction=rechJO>, (consulté le 26 avril 2014).

GIBAUT (Emmanuelle), *Les adhérents de l'UATL*, Maitrise sociologique, 2003, 30.p.

HILDESHEIMER (Françoise), *Les archives privées*, Paris, Christian, 1990, 94. p.

NOUGARET (Christine), L'intérêt des archives privées pour l'histoire, *La Gazette des Archives*, n°201, 2005, p19-21.

PAJEP, [en ligne], <http://archives.cg94.fr/pajep/projet>, (consulté le 26 avril 2014).

PETAÏN (Sylvie), Rapports mensuels, *Revue de l'UFUTA*, n°23-24, 1989, p 3-9.

PETAÏN (Sylvie), Rôle des UTA, *Revue de l'UFUTA*, n°23-24, 1989, p 30-34.

Préparer une exposition temporaire, [en ligne], <http://aemc4.wordpress.com/le-masque-de-malinaltepec/preparer-une-exposition-temporaire/>, (consulté le 26 avril 2014).

UFUTA, [en ligne], <http://www.ufuta.fr/>, (consulté le 26 avril 2014).

VELLAS (Pierre), *Les chances du 3<sup>ème</sup> âge*, Médecine Ouverte Stock, 216.p.

# Table des matières

Sommaire .....	6
Introduction.....	7
1. L’histoire et les archives des Universités du Troisième Âge.....	8
1.1. Origine et développement des Universités du Troisième Âge.....	8
1.2. Les archives des Universités du Troisième Âge.....	10
1.2.1. Un intérêt tardif pour les archives des associations .....	10
1.2.2. La nature des archives des UTA.....	11
2. Enquête sur les archives des Universités du Troisième Âge .....	13
2.1. Résultats de l’enquête.....	13
2.1.1. La gestion des archives réservée aux UTA .....	15
2.1.2. Une communication et une valorisation difficile des archives .....	16
2.1.3. Des relations compliquées avec les services publics.....	16
2.2. Intérêts et apports des archives des Universités du Troisième Âge .....	18
2.2.1. Une approche sociologique.....	18
2.2.2. L’évolution de l’enseignement.....	19
2.2.3. Une mémoire en danger .....	19
3. Des pistes pour l’avenir .....	20
3.1. Un travail collectif.....	20
3.1.1. Une place pour les archives.....	20
3.1.2. Un rôle de sensibilisation .....	21
3.2. Rendre visible les fonds.....	21
3.2.1. L’aide d’internet .....	22
3.2.2. Elargir ses contacts.....	22
3.2.3. Les expositions .....	23
Conclusion .....	25
Annexe 1 :.....	26
Annexe 2.....	27
Annexe 3 :.....	28
Bibliographie.....	30
Table des matières .....	32



# RÉSUMÉ

Dans les années 1970, des associations dévouées au bien-être des personnes âgées ont vu le jour. Ces associations sont dénommées Universités du Temps Libre ou encore Universités pour Tous. Ce mémoire a pour but de faire un état des lieux des archives de ces associations. Comment sont-elles conservées ? Par qui ? Il s'agit ici de rendre compte des relations possibles entre ces associations et les services publics chargés de la conservation des archives.

**mots-clés :** UTA, Université du Temps Libre, Université pour Tous, archives, services départementaux et municipaux

# ABSTRACT

In the 1970s, associations dedicated to the wellbeing of the elderly have emerged. These associations are called “Universités du Temps libre”, or “Universités Pour Tous”. This thesis aims to make an inventory of their records and archives. How are they stored? By whom? This is to account for the possible relationships between these associations and public agencies responsible for the conservation of archives.

**keywords :** UTA, Université du Temps Libre, Université Pour Tous, archives, records, public agencies



Présidence de l'université  
40 rue de rennes - BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00